

Communiqué de presse du 30 mai 2016

USA, programme national d'études toxicologiques : confirmation du lien entre cancer et radiofréquences

Selon les premiers résultats d'une grande étude américaine – 25 millions de dollars -, développée dans le cadre du NTP (National Toxicology Program), les rats exposés in utero et durant les deux années suivantes à des radiofréquences de type GSM ou CDMA ont plus de risques de développer une tumeur cancéreuse. Il s'agit de résultats très importants qui confirment des travaux récemment publiés sur la cancérogénicité (Lerchl et al., 2015, réplication positive de Tillmann et al, 2010) et qui sont en cohérence avec les résultats des études épidémiologiques qu'il s'agisse des résultats d'Interphone, de l'équipe Hardell ou plus récemment de l'étude Coureau (Coureau et al., 2014).

Les travaux qui viennent d'être publiés ont porté sur les tumeurs du cerveau et les lésions du cœur (d'autres résultats sont annoncés pour 2017). Les auteurs précisent que les effets observés sont des effets non-thermiques et que ceci a été contrôlé.

Les taux d'incidences relevés varient selon les doses et le type de signal. Ils s'élèvent ainsi à 2 ou 3% pour les gliomes, chez les animaux exposés, alors qu'ils sont nuls pour les animaux non exposés.

Ces taux pourraient paraître peu élevés mais d'une part, il s'agit d'une pathologie rare et d'autre part, comme le précisent les auteurs du rapport, « étant donné l'usage très répandu des communications mobiles au sein de toutes les classes d'âge, même une très modeste augmentation de l'incidence résultant d'une exposition aux radiofréquences pourrait avoir des implications importantes en termes de santé publique ».

A propos de ces résultats, Chris Portier, ancien directeur adjoint du NTP, expert international reconnu, déclare que la relation entre l'exposition et le cancer est claire. « J'appellerai cela une étude causative, absolument. Ils ont tout contrôlé dans cette étude, ajoute-t-il, c'est bien l'exposition qui est la cause du cancer »

Pour Janine Le Calvez, Priartem, « ces résultats, non seulement confortent la reconnaissance du risque par l'OMS en 2011 (« possiblement cancérigène pour l'homme), mais justifient une demande de requalification au moins en 2A « probablement cancérigène pour l'homme », voire en 1A « cancérigène pour l'homme ». »

Elle considère qu'ils ne peuvent être ignorés dans les travaux d'expertise en cours et qu'ils nécessitent une réévaluation immédiate du risque. Priartem va, sans attendre, saisir à nouveau, la Ministre de la santé.

L'association s'est, par ailleurs, d'ores et déjà mise en contact avec des associations internationales afin de saisir également les autorités de santé européennes et l'OMS d'une même demande de réévaluation.

Contact presse: Janine Le Calvez, 01 42 47 81 54